

## **RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2025**

Le système de gestion environnementale ISO 14001:2015 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac-Saint-Jean poursuit son évolution. Le travail réalisé au cours de l'année 2025 a permis de progresser à plusieurs niveaux. En juin dernier, un audit de maintien a eu lieu et celui-ci a permis d'attester la conformité du système. En effet, aucune non-conformité n'a été soulevée en regard des différentes exigences de la norme, seulement deux opportunités d'amélioration.

Le suivi et le mesurage des contrôles opérationnels nous permettent de conclure à une bonne maîtrise du système de gestion environnementale. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions et de la gestion des matières dangereuses résiduelles (MDR) par nos transporteurs. Un suivi constant de la qualité des pratiques forestières est effectué car ce sont les activités qui présentent le plus d'impacts environnementaux potentiels. On constate une bonne performance quant au respect des prescriptions sylvicoles et à la qualité générale des chantiers d'opération; même chose en ce qui concerne la conformité des équipements des entrepreneurs accrédités.

En second lieu, le Syndicat a accompli son rôle de sensibilisation et d'information auprès des producteurs forestiers. Soulignons entre autres l'envoi de 57 trousseaux aux nouveaux membres incluant une copie de la dernière édition du guide des saines pratiques d'intervention. Finalement, la collaboration avec l'industrie pour l'approvisionnement en bois de forêt privée certifié SFI s'est poursuivie. En 2025, nous avons maintenu nos efforts dans la formation des transporteurs, entrepreneurs de récolte et producteurs via la formation en ligne du Comité SFI Québec. Nous avons aussi continué à sensibiliser et informer à l'aide de différents moyens, notamment le journal forestier.

L'amélioration de la performance environnementale de l'organisation et de ses membres passe notamment par l'établissement d'objectifs et de cibles à atteindre. Ce processus très important permet d'affecter les efforts et les ressources nécessaires à des tâches importantes identifiées comme prioritaires. À cet effet, les objectifs qui avaient été fixés il y a deux ans ont bien progressé. Entre autres, le guide environnemental pour la gestion des équipements pétroliers et des MDR a été entièrement révisé et l'exigence de nos clients en lien avec la nouvelle norme européenne sur la traçabilité des produits du bois est maintenant atteinte.

En conclusion, le système de gestion environnementale du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac-Saint-Jean lui permet d'être une organisation proactive qui répond de manière efficace aux standards élevés de l'industrie et aux préoccupations environnementales grandissantes.



Martin Lavoie, ing.f.  
Coordonnateur environnemental